



FORMATION DEVENIR RÉFÉRENT COVID

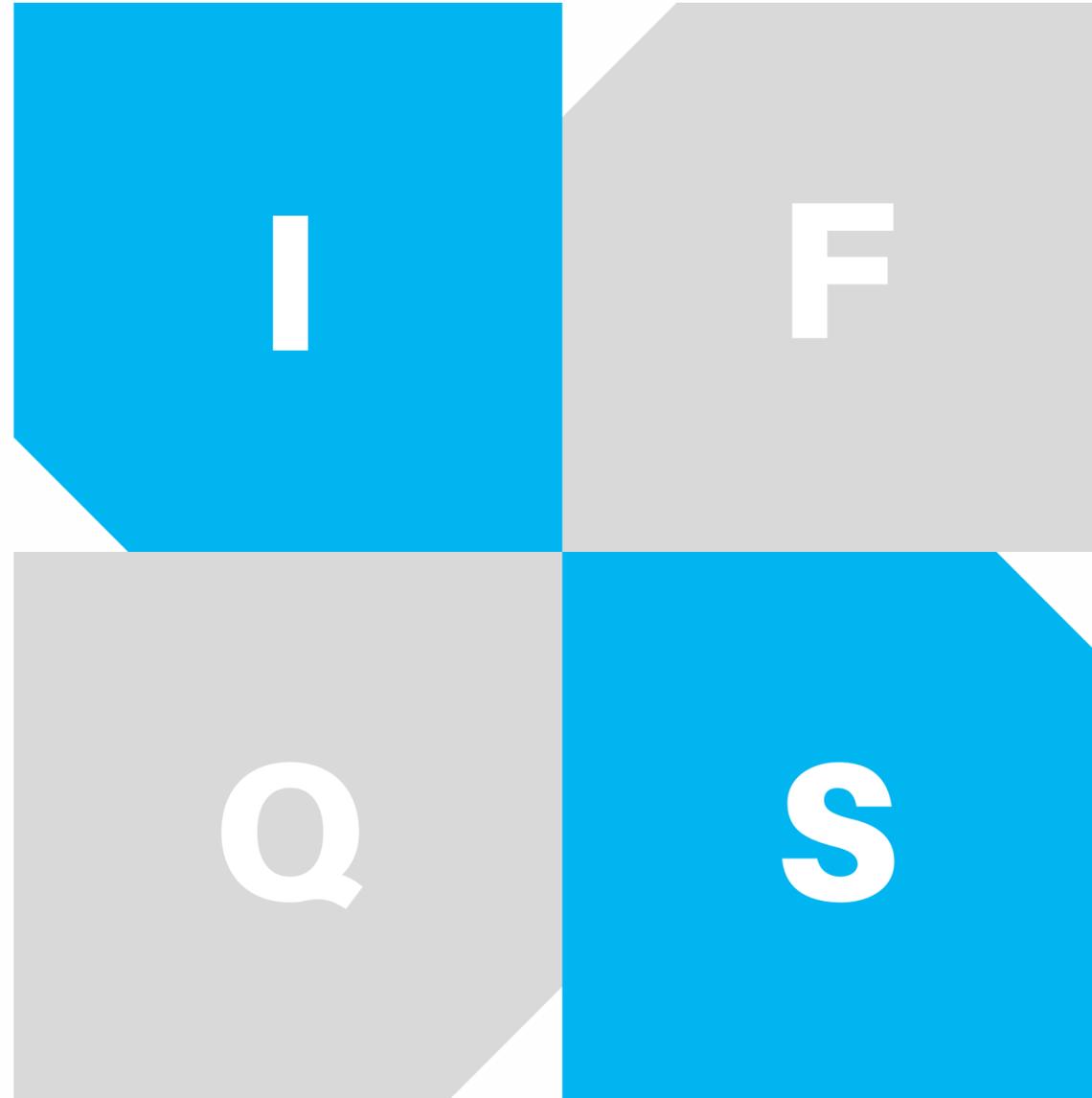


INSTITUT

Notre institut juridique est situé dans les villes d'Aix-en-Provence et Marseille.
Depuis **10 ans** nous sommes spécialisés dans l'accompagnement juridique.

QUALITÉ

Nos intervenants sont essentiellement des professionnels du droit (avocats, docteurs en droit) mais aussi des spécialistes des thèmes de formation (DPO externe, informaticiens, spécialistes en cybersécurité...) En 2020 notre institut a obtenu le label qualité **datadock**.



FORMATION

Nos formations s'effectuent en présentiel, distanciel ou en formation mixte.

Thémispro est la plateforme LMS que nous avons créée, alimenté de nos contenus.

SPÉCIALITÉ

Nos formations sont **spécialisées** dans tous les domaines du droit.

Nous adaptons nos formations aux problématiques actuelles (formation COVID-19, RGPD)

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

Permettre au stagiaire de connaître , maîtriser et savoir mettre en pratique les gestes barrières et les mesures de préconisations en entreprise. Chaque stagiaire apprendra à identifier le rôle, les missions, les méthodes de travail et la responsabilité du référent COVID. Le stagiaire apprendra à devenir autonome en apprenant à se servir des ressources disponibles et actualiser ses connaissances.



Public :

Toute personne salariée ou non souhaitant exercer la fonction de référent COVID en entreprise ou en indépendant.

Modalités pédagogiques :

La formation se déroule à distance : Depuis une plateforme d'e-learning le stagiaire a accès à des cours et QCM disponibles à tout moment et rendez-vous en classe virtuelle avec le référent pédagogique pour accompagner la mise en œuvre pratique des mesures apprises.

Le stagiaire dispose d'une boîte à outils facilitant la mise en pratique des connaissances théoriques apprises au sein de son entreprise ou dans le cadre de ses fonctions.

Lieux :

En distanciel

Prérequis :

Aucun

Durée :

12h de formation en deux semaines réparties entre : cours en e-learning et rendez-vous en classe virtuelle pour accompagner la mise en place pratique des mesures.

Déroulé de la formation :

Module d' e-learning et QCM disponibles à tout moment depuis la plateforme de e-learning mise à la disposition des stagiaires.

Deux rendez-vous virtuel avec le référent pédagogique et les autres stagiaires pour accompagner la mise en pratique des cours à une semaine d'intervalle.

Un rendez-vous dans les 3 mois suivant la fin de la formation pour suivre l'adaptation des mesures mises en pratique dans l'entreprise depuis la fin de la formation.

Organisation :

La formation se fait entièrement en distanciel

Prix :

700 € H.T

PROGRAMME

**Module 1 :
Le cadre réglementaire et législatif**

**Module 2 :
Le référent COVID**

**Module 3 :
Principe généraux de prévention des risques professionnels**

**Module 4 :
Le DUERP**

**Module 5 :
Le plan prévention**

**Module 6 :
PRA et PCA**

**Module 7 :
Prévention des risques liés au COVID**

**Module 8 :
S'actualiser**

Obligations et responsabilité des employeurs
Obligations des employés

Pourquoi un référent COVID
Qui peut-être référent COVID
Ses responsabilités et ses missions

Articulation avec le DUERP
Principe de Coactivité

Le plan de reprise d'activité et le plan de continuité d'activité

Principes généraux
La démarche d'évaluation des risques
Les acteurs

Lexique
DUERP : vocabulaire et pratique

Comprendre les risques
Les consignes de sécurités
L'incidence du COVID sur la prévention des risques professionnels



MODALITÉ D'ÉVALUATION DU STAGIAIRE :

Pour pouvoir obtenir l'attestation de formation, le stagiaire devra obtenir une note d'au moins 10/20 à l'ensemble des questionnaires auxquels il a répondu pendant et à l'issue de la formation.

ATTESTATION :

A l'issue de la formation, une attestation sera délivrée selon le résultat au test d'évaluation ainsi que l'assiduité du participant.

PROFIL DES FORMATEURS :

La formation sera animée par des formateurs spécialisés en ressources humaines et en droit.

COORDONNÉES

Adresses postales

16 Avenue Foch 13004 MARSEILLE

6 Rue du Mahatma Gandhi, Hall C 131000 AIX-EN-PROVENCE

Adresse e-mail

contact@class-droit.com

Numéro de téléphone

Anne-Charlotte Berthet dirigeante : 06 28 75 55 47

Salomé Gottot responsable qualité formation : 06 98 38 35 03



Formation Référént COVID